



PIENNES
Ville citoyenne et dynamique



INFOS

PIENNES

**BULLETIN
MUNICIPAL**
Mai 2026

22



EDITO

du Maire

**CHÈRES PIENNOISES,
CHERS PIENNOIS,**

C'est avec une grande fierté et beaucoup d'humilité que j'ai été reconduit dans mes fonctions de Maire pour un nouveau mandat. Une seule liste était en présence, la nôtre, ce qui témoigne de la confiance que vous accordez au travail mené entre 2020 et 2026.

Malgré quelques tentatives, aucune autre liste n'a pu émerger pour constituer une liste concurrente. Je considère cela comme une vraie reconnaissance de votre part du travail accompli pendant ces six années à vos côtés. Dans ce contexte particulier, la participation au scrutin a été faible, ce que nous pouvons comprendre. Pour autant, faites-nous confiance : nous continuerons à faire vivre et à développer la démocratie locale, afin de vous donner toujours davantage envie de vous investir, car c'est à l'échelle de nos villes que l'on peut concrètement agir sur son quotidien.

Nous nous connaissons désormais, pas de blabla entre nous : si nous actons de nombreuses réussites et évolutions positives grâce au travail de vos élus et des agents de la ville, tout n'a pas été parfait durant le précédent mandat, et c'est normal. Nous avons appris, progressé, et renforcé une équipe aujourd'hui plus motivée et dynamique que jamais.

Forts de notre expérience après 6 ans, nous poursuivrons le travail engagé avec l'ambition

d'aller plus loin, plus vite et plus efficacement, pour transformer Piennes et améliorer votre cadre de vie. Notre action s'adresse à toutes et tous : enfants, jeunes, familles, aînés, personnes en situation de handicap, associations, commerçants, clubs sportifs, services publics, travailleurs frontaliers ou sur le territoire national, personnes sans emploi, ainsi qu'aux plus fragiles... Nous sommes et nous serons les élus de l'ensemble des Piennoises et des Piennois.

Ce nouveau mandat ne comptera pas de groupe minoritaire au conseil municipal. Pour autant, nous sommes pleinement engagés à garantir la pluralité des idées et l'écoute de chacun. Cette écoute est une exigence réelle, cela ne signifie pas dire « oui oui » à tout : cela consiste à entendre, analyser et décider, en expliquant toujours les choix faits, qu'ils soient favorables ou non.

D'ailleurs, de nombreux outils sont à votre disposition pour vous informer, échanger et participer activement à la vie de la commune. Des outils qui, pour beaucoup, n'existent nulle part ailleurs et font de Piennes une oasis de vie démocratique locale : les conseils municipaux diffusés en direct et accessibles en replay, un Maire joignable directement via Facebook ou Messenger ou en mairie, les apéros citoyens dans les quartiers, l'application Intramuros pour signaler les problématiques du quotidien, un cahier de doléances prochainement ouvert en mairie, la disponibilité constante de vos élus, le budget participatif pour proposer et décider de projets, la mise en place de référents de quartier, ainsi que le conseil des anciens et le conseil municipal des enfants.

Ces dispositifs sont vivants : à vous de vous en saisir pour faire vivre pleinement notre démocratie locale.

Chères Piennoises, chers Piennois, chers amis, chers partenaires, vous nous avez accordé votre confiance pour six années supplémentaires. Soyez assurés que nous en mesurons pleinement la responsabilité et que nous serons, chaque jour, à l'œuvre pour améliorer votre vie dans notre ville.

Matthieu CALVO
Maire de Piennes



GRANDS Projets

COMMUNICATION SUR INTRAMUROS

Depuis 2024, Piennes s'est dotée d'un nouvel outil de communication afin d'informer et d'alerter ses habitants. Il s'agit de l'application mobile IntraMuros.

Disponible sur les smartphones, l'application est gratuite et se télécharge depuis l'App Store ou Google Play. Elle facilite la vision d'ensemble des événements et des services proposés sur la commune et les alentours.

C'est un moyen efficace pour renforcer le lien avec ses habitants. Facile d'utilisation, l'application propose une interface simple et intuitive.

Les administrés reçoivent des alertes directement sur leur smartphone et accèdent au journal de la commune, aux événements de leur bassin de vie et aux points d'intérêts touristiques.

D'autres services sont disponibles tels que l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles ou encore les commerces.

■ Une anomalie sur le domaine public ?

Vous pouvez la signaler directement sur l'application

■ Association, un événement à déclarer ou à faire connaître ?

Vous pouvez la saisir directement sur la plateforme pour bénéficier d'une visibilité communale et intercommunale

■ Vous recherchez un professionnel de santé ou un commerce ?

Vous trouverez un annuaire complet

« Cette application deviendra centrale dans la communication de la commune, téléchargez là rapidement pour ne rien rater. »



IntraMuros
L'application mobile des collectivités

Téléchargement gratuit

Google Play | App Store | AppGallery

Ne pas jeter sur la voie publique

BM - Mai 2026 - P 3

The image shows a promotional graphic for the IntraMuros mobile application. At the top, the app's logo features a stylized mountain and sun icon next to the text 'IntraMuros' and the tagline 'L'application mobile des collectivités'. Below this, a smartphone screen displays the app's interface, which includes sections for 'Ma commune', 'Mes collectivités', and 'Mon intercommunalité'. To the right of the phone, a list of instructions guides the user through downloading the app from the Play Store or Apple Store, searching for 'IntraMuros', and activating notifications. At the bottom, there are icons for downloading from Google Play, the App Store, and AppGallery, along with a QR code. The background of the graphic is a scenic landscape with green hills and a blue sky.



PIÈGEAGES DES FRELONS ASIATIQUES

À Piennes, la présence du frelon asiatique pourrait constituer une menace croissante pour la biodiversité et la sécurité des habitants. Reconnaissable à sa couleur sombre et ses pattes jaunes, il peut se montrer agressif à proximité de son nid.

Les piqûres sont douloureuses et peuvent être dangereuses, notamment pour les personnes allergiques. Il est fortement déconseillé de tenter de détruire un nid soi-même. En cas de découverte, gardez vos distances et signalez-le à la mairie ou aux services compétents.

Pour limiter leur présence, évitez de laisser des aliments sucrés à l'extérieur et sécurisez vos poubelles. La vigilance de chacun est essentielle pour agir efficacement et en toute sécurité.

Enfin, la commune met à votre disposition gratuitement des pièges (à retirer à partir de 10h). Il vous restera à concocter la recette du mélange appétant (1/3 sirop; 1/3 bière brune; 1/3 vin blanc), découper et mettre en place une éponge au fond du dispositif et imbiber l'éponge du liquide qui doit être saturée mais pas immergée.

Attention, le plan national impose un arrêt du piégeage en juin/juillet, impératif. La commune organisera une réunion publique à ce sujet le 29 mai à 18h00 au foyer communal, rue Ambroise Croizat.

TRAVAUX RUE DE LA LIBERTÉ : CALENDRIER ET ORGANISATION

Dans le cadre de l'amélioration du réseau d'assainissement, des travaux vont prochainement débiter rue de la Liberté. Le SIEP a confié la réalisation du chantier à l'entreprise SAVIA.

Les travaux ont démarré le 4 mai.

La première phase consistera en la pose des boîtes de branchement des eaux usées. Les interventions débiteront à partir de la place Jean Jaurès, côté gauche de la rue.

Du 4 mai au 29 mai, les travaux se dérouleront uniquement sur le trottoir. Durant cette période :

- Le stationnement sera interdit côté gauche.
- Des ajustements pourront être envisagés en fonction de l'avancement du chantier.
- Une signalisation par feux tricolores sera mise en place afin de réguler la circulation.

Seconde phase : pose des nouveaux collecteurs (juin)

La deuxième étape concerne le côté droit de la rue, avec la pose de nouveaux collecteurs. Ces travaux entraîneront des coupures temporaires de circulation dans plusieurs rues selon le calendrier suivant :

- Du 1er au 5 juin : rue Nicou
- Du 4 au 12 juin : rue Simon
- Du 10 au 19 juin : rue Curicque
- Du 17 au 26 juin : rue du 19 mars
- Du 24 au 30 juin : rue Gabriel Péri

Ces interruptions sont nécessaires pour garantir la bonne réalisation des raccordements.

La municipalité remercie les riverains pour leur compréhension face aux désagréments occasionnés et rappelle que ces travaux visent à moderniser les infrastructures et améliorer durablement le cadre de vie.





DÉVELOPPER SON COMMERCE AVEC LES AIDES LEADER

Vous êtes commerçant ou artisan à Piennes et vous avez un projet (modernisation, achat de matériel, nouveaux services...) ? Le programme européen LEADER, porté par le Pays du Bassin de Briey, peut vous accompagner financièrement.

Ce dispositif permet de cofinancer une partie importante de votre investissement, avec des subventions pouvant atteindre 60 000 €. Un accompagnement personnalisé est proposé pour étudier votre projet, monter le dossier et vous guider dans les démarches.

Attention : le projet ne doit pas être engagé avant la demande d'aide.

Infos : leader@paysbassinbriey.fr | 03 82 22 94 90



APPEL À VOLONTAIRES : REJOIGNEZ LE CONSEIL DES ANCIENS

La municipalité souhaite renouveler son Conseil des Anciens, un espace d'échanges et de réflexion regroupant des habitants désireux de partager leur expérience, leur mémoire du village et leurs idées pour renforcer le lien entre les générations.

Le Conseil des Anciens aura pour mission de :

- Contribuer à la préservation du patrimoine local et de la mémoire collective
- Participer à des projets intergénérationnels avec les écoles, les associations et les jeunes du village
- Donner un avis consultatif sur les projets municipaux touchant à la vie du village et à son histoire
- Proposer des initiatives pour valoriser la transmission et la solidarité.

Les habitants âgés de 65 ans et plus, attachés à la vie communale, sont chaleureusement invités à se porter candidats.

Comment participer ?

Il suffit d'adresser votre candidature (quelques lignes de présentation et vos motivations) à la mairie :

Mairie de Piennes

2 rue du Colonel Fabien - 54490 Piennes
ou par mail accueil@mairie-piennes.com

L'équipe municipale remercie d'avance toutes les personnes qui souhaitent s'impliquer dans cette belle démarche de partage et de transmission.



Espace de vie sociale

Dans le cadre de notre projet parentalité pour l'année 2026, l'Espace de Vie Sociale a organisé :



2 SORTIES FAMILLES :

Dans les Vosges, avec une visite de la confiserie et un après midi luge durant les vacances de Février et au parc d'attractions Walygator en Avril.

> 10 familles en moyenne participent à ces sorties.



2 ATELIERS CUISINE EN FAMILLE :

confection de beignets et d'un cake jardinière.

> 4 familles en moyenne y participent



2 ANIMATIONS À THÈME :

- **Carnaval , en février** : avec un spectacle de magie et des jeux offerts aux familles. Une cinquantaine d'enfants ainsi que leurs parents ont pu profiter de cet après-midi.
- **Chasse aux œufs en Avril** : 100 enfants et leurs parents ont pu profiter d'une matinée chasse aux œufs au parc Eugénie Cotton.



La Ruche des savoirs

Ateliers échanges de savoirs

**Envie d'apprendre autrement ?
ou juste de partager un temps convivial ?**

Crochet, mosaïque, cuisine, pâtisserie, travail du bois, photographie, anglais...

Rejoignez nous !!
Renseignements & inscriptions auprès de
Cindy 07.83.01.35.48 ou Delphine 03.82.21.92.31



NOUVEAUTÉS 2026 :

LA RUCHE DES SAVOIRS

Ateliers d'échanges de savoirs mis en place avec Delphine Blaise, CESF de la MDS de Piennes.

Suite à notre café des envies en janvier, nous avons mis en place ces ateliers 2 à 3 fois par mois. Nous avons constitué un groupe d'une dizaine de personnes, certains souhaitent transmettre, d'autres simplement apprendre. N'hésitez pas à nous rejoindre si vous souhaitez aussi apprendre ou transmettre vos savoirs.

Nous avons déjà pu partager une initiation au crochet, à la mosaïque, quelques recettes de cuisine et actuellement deux bénévoles nous partagent leur savoir sur le travail du bois, avec la création de nichoirs à oiseaux





RETOUR Sur ...

UNE ÉQUIPE D'ÉLUS ENGAGÉE POUR PIENNES

Le samedi 21 mars 2026, le Conseil municipal de Piennes a été officiellement installé. À cette occasion, Matthieu Calvo a été reconduit à l'unanimité dans ses fonctions de Maire pour le mandat 2026-2032.

Pour mener à bien l'action municipale, une équipe d'adjoints a été élue autour du Maire, chacun investi de délégations spécifiques :

- Stéphane Lintz, adjoint à la ville sûre et à la vie du quotidien
- Sophie Weber, adjointe à la ville des enfants et des jeunes, au sport, à la culture et à la vie associative
- Régis Gabriel, adjoint à la ville citoyenne, transparente et à la communication municipale
- Christine Charon, adjointe à la ville solidaire et à la bonne gestion publique
- Christian Henrion, adjoint à la ville qui se transforme : travaux et grands projets

ORGANISATION COMPLÉTÉE PAR 3 CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS :

- Franck Larmusiaux, délégué à la ville vivante, aux cérémonies et à la protection animale
- Bastien Dupriez, délégué à la ville attractive et commerçante
- Philippe Petot, délégué à la ville nature et aux mobilités douces

Ensemble, ces élus forment une équipe mobilisée au service des Piennes et des Piennois, avec la volonté de porter un projet municipal structuré et cohérent.

Parallèlement, la commune est représentée au sein de la Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut par Matthieu Calvo, Sophie Weber, Stéphane Lintz et Christine Charon.

Lors du Conseil communautaire du 7 avril 2026, Matthieu Calvo a été élu Vice-Président. Il a désormais la charge du sport ainsi que de la gestion et du développement de la zone de loisirs intercommunale, participant ainsi activement aux décisions et orientations prises à l'échelle du territoire.

À travers leurs engagements municipaux et intercommunaux, les élus de Piennes s'inscrivent dans une dynamique collective, au service de la commune et de son développement.





PRISE DE FONCTION DE GUILLAUME GRALAK, LE NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DE PIENNES

Entrée à la Mairie de PIENNES le 1er novembre 1984, Madame Monique TOSELLI, secrétaire générale, prendra une retraite bien méritée en juillet prochain. Affectée initialement au service accueil de la Mairie pour une courte mission, elle voit sa mission pérennisée au sein du service.

Après plusieurs années au service de la population, elle se voit proposer le poste de secrétaire générale après obtention du concours de rédacteur territorial, puis est promue sur le grade d'attaché territorial.

Elle a connu plusieurs grandes réformes : décentralisation, création des communautés de communes, métropoles, transferts de compétences, loi NOTRE, l'informatisation des services et la dématérialisation, et tant d'autres évolutions...

Passionnée et passionnante, Mme TOSELLI a apprécié tout particulièrement sa relation privilégiée avec les élus et le travail collaboratif mené avec eux pour la mise en œuvre de leurs projets. C'est ainsi près de 115 élu.e.s avec qui elle a collaboré tout au long de sa carrière.

Elle remercie les élus pour la confiance qu'ils lui ont accordée et l'ensemble des agents sans lesquels elle n'aurait pas eu une connaissance aussi complète et enrichissante de leurs métiers.

A partir de cette date, M. Guillaume GRALAK prendra ses fonctions. Titulaire d'un Master 2 en droit des contrats publics, il a commencé sa carrière en 2020 à la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières (Moselle) en tant que juriste généraliste avant d'intégrer l'EPFGE (Etablissement Public Foncier du Grand Est, situé à Pont-à-Mousson) tant que juriste spécialisé en marchés publics début 2025.

C'est sa première expérience dans une commune. Il indique avoir choisi cet échelon « afin d'être plus dans l'opérationnel et au contact des usagers ». Il souhaite notamment développer la mutabilité des équipes pour préparer au mieux les changements à venir tout en se fixant la traduction la plus fidèle possible des objectifs politiques en projets opérationnels.

Bienvenue à Piennes !

CONCOURS D'ÉLOQUENCE 30 AVRIL avec les CM1 et CM2 de Jean Zay et Camus

La commune a récemment organisé un concours d'éloquence destiné aux élèves de CM1 et CM2, une initiative à la fois pédagogique et citoyenne qui a rencontré un vif succès.

Cet événement avait pour objectif de développer les compétences orales des enfants, tout en renforçant leur confiance en eux. Durant plusieurs semaines, les élèves ont été accompagnés par leurs enseignants pour préparer leur texte en lien avec la seconde guerre mondiale.



Le jour du concours, organisé à la salle Jean Vilar, les jeunes orateurs se sont succédé devant un jury composé des autres élèves de CM1/CM2 de nos deux écoles. Malgré le trac, tous ont su faire preuve de courage et d'enthousiasme. Chaque participant a été félicité pour son engagement, et un prix a été remis pour récompenser les deux meilleurs orateurs de la matinée.



Lors de la cérémonie du 8 mai, les deux jeunes gagnants ont pu montrer leurs prouesses devant l'ensemble de la population. Par cette initiative, la commune réaffirme son engagement en faveur de l'éducation et de l'épanouissement des jeunes.



CONCERT 11 AVRIL SALLE JEAN VILAR -

Dyctaphone, ou un groupe d'amis passionné de musique et de danse, qui vous a porté dans son univers festif et pétillant le samedi 11 avril. Un spectacle original, mêlant reprise de chansons de pop française et anglaise, le tout mis en scène et dansé.

Un événement culturel à Piennes qui a ravi l'ensemble des spectateurs.



Entretien *avec...*



>> PHILIPPE PETOT

L'ÉNERGIE UN ENJEU D'AVENIR

L'actualité du moment au moyen orient, nous a rappelé l'importance de la transition écologique, en particulier, la réduction de notre dépendance vis à vis des énergie fossile, et l'importance d'économiser l'Énergie, quel qu'elle soit.

Les dernières annonce gouvernementale doivent être prise avec beaucoup de recul, tout étant imbriqué. La volonté de tendre vers le tout électrique ne peut se faire en claquant des doigts ou à coup de subventions, notre système électrique doit être adapté à cette transition et cela se fera au prix d'investissement conséquent et dans le temps et de manière réfléchi.

Les décisions présent ces dernières années ont montrées leurs limites, voir qualifiés d'erreurs, et sont en contradiction avec les annonces récente.

Notre commune s'engage dans une démarche responsable, pour réduire la facture d'énergie des bâtiments communaux.

>> BASTIEN DUPRIEZ

REDYNAMISER LE COMMERCE LOCAL : UNE PRIORITÉ DU MANDAT

Depuis le début du mandat, la municipalité s'engage pleinement pour renforcer le dynamisme commercial et l'attractivité de Piennes.

Arrivé récemment dans la commune, j'ai engagé des rencontres avec les commerçants afin de mieux comprendre leurs besoins et les réalités du terrain. Cette démarche de proximité est essentielle pour construire des actions concrètes et adaptées.

Plusieurs axes de travail sont en cours : recensement des locaux vacants, accompagnement des commerçants dans leurs projets, et réflexion sur l'attractivité du marché ainsi que sur le développement d'animations commerciales.

Par ailleurs, nous souhaitons faciliter l'accès à des dispositifs de financement comme le programme européen LEADER, afin d'aider les commerçants à investir et développer leur activité.

Des temps forts viendront soutenir cette dynamique, avec notamment la grande braderie du 13 juin et le projet de village gourmand le 14 août.

L'objectif est clair : soutenir les commerçants, encourager les nouvelles installations et renforcer durablement l'attractivité de notre centre-ville.



RAPPEL SUR ARRÊTÉ

la propreté et la salubrité du 25 août 2021

La Ville de Piennes rappelle les règles essentielles de propreté et de civisme. Les propriétaires de chiens doivent obligatoirement tenir leur animal en laisse et ramasser immédiatement les déjections sous peine d'amende. Comme partout en France, chaque riverain est également tenu d'entretenir les abords de son habitation : balayage, désherbage et nettoyage du trottoir jusqu'au caniveau. Ces gestes simples contribuent à la sécurité, à l'hygiène et à la qualité de vie de tous. Nous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter des mégots sur la voie publique, en particulier devant les commerces. La ville de Piennes tient à votre disposition des mégotiers de poche. En cas d'incivilités constatées, des amendes pourront être prononcées dans l'intérêt de l'ensemble de la population.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

ÉQUIPEMENTS À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

OBLIGATOIRES
RECOMMANDÉS

Vêtement réfléchissant obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite, recommandé le reste du temps

Casque

Avertisseur sonore

Système de freinage

Catadioptres arrière et latéraux

Feux de position avant et arrière

1 PERSONNE
14 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO TROTTOIRS INTERDITS
TROTTOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H (PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

À Piennes, la trottinette électrique séduit de plus en plus d'adolescents, mais son usage n'est pas sans danger. Accessible uniquement à partir de 14 ans, elle impose le respect de règles strictes pour limiter les risques d'accident. La vitesse est limitée à 25 km/h, il est interdit de monter à deux sur une trottinette et la circulation sur les trottoirs est interdite, afin de protéger les piétons. Les parents doivent veiller à ce que leurs enfants soient bien équipés : si le casque n'est pas toujours obligatoire, il est fortement recommandé, tout comme un dispositif d'éclairage avant et arrière, des catadioptres et un avertisseur sonore. Le port d'un vêtement réfléchissant est indispensable la nuit ou lorsque la visibilité est réduite.

Par ailleurs, l'usage d'écouteurs est interdit afin de rester attentif à son environnement. Le non-respect de ces règles peut entraîner des sanctions pénales, notamment des amendes, et engager la responsabilité des parents en cas d'infraction ou d'accident. Sensibiliser les jeunes, c'est protéger chacun. Nous rappelons que les trottinettes électriques sont strictement interdites à l'intérieur du parc Eugénie COTTON, par les risques d'accidents en présence de jeunes enfants et de piétons. Nous comptons sur chacun d'entre vous pour respecter et faire respecter à vos enfants ces règles.

Plus d'infos :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/reglementation-liee-aux-modes-de-deplacements/reglementation-des-edpm>



PRÉPARATION RENTRÉE 2025

Inscriptions enfants nés en 2023

La mairie recevra les familles des futures petites sections la semaine du 18 au 22 mai 2026. Lors de ce rendez-vous, il faut fournir :

- Carnet de santé
- Justificatif de domicile
- Livret de famille

Les familles seront ensuite reçues à l'école soit le mardi 02 juin, soit le mardi 09 juin à 10h pour réaliser l'inscription définitive et une visite de l'école. Cette visite sera présentée par les élèves des deux classes de grande section.



JOBS D'ÉTÉ À PIENNES

Les jeunes de plus de 18 ans, intéressés par un job d'été en Mairie, peuvent se rapprocher de la Mairie de Piennes pour déposer leur candidature. Des contrats de 20h seront proposés. A déposer en Mairie ou sur accueil@mairie-piennes.com : CV et lettre de motivation



CUVE À EAU CIMETIÈRE

Un nouvel équipement a été installé au cimetière près du Jardin du souvenir pour permettre aux usagers de s'approvisionner en eau pour l'arrosage des fleurs du site. Cela permet d'éviter des longs allers retours jusqu'à l'entrée.

Une avancée pour faciliter la vie de nos seniors.



CANICULE :

les bons réflexes pour protéger les plus fragiles

Avec l'arrivée des fortes chaleurs, redoublons de vigilance, en particulier envers les personnes les plus vulnérables : personnes âgées, enfants en bas âge, personnes en situation de handicap ou isolées.

La canicule peut avoir des conséquences graves sur la santé. Il est donc essentiel d'adopter des gestes simples pour se protéger et veiller sur ses proches et ses voisins.

Les bons réflexes à adopter :

- Boire de l'eau régulièrement, même sans sensation de soif
- Éviter les sorties aux heures les plus chaudes (entre 11h et 17h)
- Maintenir un logement frais, fermer volets et fenêtres en journée
- Prendre des nouvelles de ses proches, voisins, personnes isolées
- Porter des vêtements légers et adaptés

Soyons solidaires :

Un simple appel ou une visite peut faire toute la différence. N'hésitez pas à signaler en mairie au **03 82 21 93 43**, toute personne isolée ou en difficulté afin qu'elle puisse être accompagnée. En cas de malaise ou de signes inquiétants (fatigue inhabituelle, vertiges, crampes, forte fièvre), contactez immédiatement les services d'urgence.

La municipalité reste mobilisée pour accompagner les habitants durant cette période. Ensemble, restons vigilants et solidaires face aux fortes chaleurs. Prenez soin de vous et des autres.

AGENDA

INSCRIPTIONS MATERNELLE

18 au 22 mai | Mairie

FÊTE DE LA NATURE

20 mai | Maison des solidarités |
Rue Guy Moquet

RÉUNION FRELON ASIATIQUE

29 mai | foyer communal

GRANDE BRADERIE

13 juin | centre ville

SPECTACLE DU CLAS

18 juin | 17h | Salle Jean VILAR

BOURSE AUX VÊTEMENTS

20/21 juin | Salle Jean VILAR

PIELANJOU

21 juin | Départ Mont Bonvillers

MARCHÉ DU TERROIR

27 juin | Place Jean Jaurès

FÊTE NATIONALE ET FEU D'ARTIFICE

11 juillet | Parc Eugénie COTTON

CINÉMA PLEIN AIR

24 juillet | à 20h | Parc Eugénie COTTON

CONCERT « DES CHANSONS PLEIN LA TÊTE »

14 août | Parc Eugénie COTTON

FOURNITURES SCOLAIRES COLLÉGIENS

fin août | Distribution en Mairie

FORUM DES ASSOCIATIONS

30 août (date prévisionnelle) | Gymnase de Piennes

SALON DU LIVRE

6 septembre | Salle Jean VILAR

WORLD CLEAN UP DAY

19 septembre | Rdv club de marche
rue du Tresbois

THÉÂTRE

le porteur d'Histoire - compagnie Incognito |
26 septembre | Salle Jean VILAR

